

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Entrepreneuriat

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Entrepreneuriat* a été créée en 2005 par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Quimper. Elle fait suite au diplôme universitaire de *Dirigeant d'entreprise du secteur des métiers* (DESM) créé en 2001. Après avoir été fermée en septembre 2008, elle a été rouverte en 2010 en alternance. Elle s'adresse à tout étudiant, quelle que soit sa discipline d'origine, disposant de son propre projet ou devant travailler en entreprise sur un projet de création, de reprise ou de développement d'une entreprise dans les secteurs du commerce, des services ou de l'artisanat. Son objectif est de permettre aux porteurs de projet d'acquérir les compétences et outils de base pour créer et diriger une entreprise de cette nature. A l'issue de la formation l'étudiant doit être capable de diriger une entreprise de petite taille et disposer du plan d'affaires complet de son projet afin qu'il puisse directement le mettre en œuvre. La formation comprend 450 heures d'enseignements auxquelles s'ajoutent 150 heures de projet tuteuré. La présence en entreprise se fait selon le rythme (identique pour tout inscrit à la LP) de trois jours à l'IUT et deux jours en entreprise auxquels s'ajoutent des semaines d'immersion complète. La formation peut accueillir aussi bien des étudiants en contrat de professionnalisation que des étudiants en formation continue ou en formation initiale, elle est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des acquis professionnels (VAP).

Synthèse de l'évaluation

Cette LP adopte un positionnement très large dans l'offre de formation de l'établissement puisqu'elle peut accueillir des étudiants de toute discipline à partir du moment où ils disposent d'un projet de création ou de développement d'une activité. Elle est la seule formation de ce type en Bretagne. Cette formation de qualité est portée par une équipe pédagogique impliquée fortement et de longue date dans l'entrepreneuriat. De ce fait, elle a acquis un niveau d'expertise en matière de pédagogie et d'accompagnement de l'entrepreneuriat. Elle participe à la plupart des dispositifs destinés à le promouvoir et l'accompagner. Elle a ainsi mis en place de nombreux partenariats avec des entreprises et tous les acteurs de l'entrepreneuriat. L'enseignement est organisé autour de la construction du projet selon une pédagogie basée sur l'immersion dans l'univers de l'entrepreneuriat, la mise en situation, un suivi et une évaluation du projet en continu tout au long de l'année. Dans cet ensemble pédagogique d'excellente facture on note quelques axes de progrès. Si le suivi du projet semble de qualité on peut regretter qu'il ne soit pas formalisé sous la forme d'un livret de l'alternant, guide d'acquisition et de validation des compétences au cours du cursus. Le calendrier de l'alternance et la séparation des alternants entre porteurs de projets et étudiants répondant à une problématique en entreprise n'est pas claire. Etant donné la présence dans l'effectif d'étudiants d'autres disciplines que la gestion, on peut regretter l'absence de véritable dispositif de mise à niveau en management.

L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre académiques et représentants des milieux professionnels. Ces derniers dispensent un peu plus de 40 % des enseignements. Le pilotage de cette équipe est classique : il est effectué par un enseignant-chercheur qui s'appuie sur des réunions pédagogiques, un conseil de perfectionnement et une enquête d'évaluation des enseignements. On regrettera de ne disposer ni de compte-rendu du conseil de perfectionnement, ni d'éléments de résultats de l'enquête d'évaluation des enseignements, ni d'exemples d'évolutions en résultant. Cependant, le dossier comprend une synthèse avec une liste de points forts, de points faibles et de pistes d'amélioration, gage d'un véritable processus d'autoévaluation et d'amélioration continue. Les professionnels sont présents dans tous les aspects de la LP : enseignement, témoignages et retours d'expérience, recrutement, jurys, suivi et évaluation du stage et du projet, conseil de perfectionnement et définition des programmes. Ces professionnels comptent d'anciens diplômés avec qui les responsables de la formation ont su mettre en place une bonne relation. Expertise en matière de pédagogie et d'accompagnement de l'entrepreneuriat, partenariats multiples, organisation et principes pédagogique, implication des professionnels à tous les niveaux, tout concourt à un excellent niveau de professionnalisation aboutissant à la rédaction d'un plan d'affaires opérationnel.

Malgré cela on note des effectifs trop faibles du fait d'un processus de recrutement inadapté et d'une communication vraisemblablement insuffisante. La licence semble méconnue auprès des étudiants et des porteurs de projets, et n'est pas ouverte au secteur industriel où les projets innovants ne manquent pas. Elle manque donc de candidats. Le choix du contrat de professionnalisation est inadapté aux étudiants ayant un projet personnel de création d'entreprise et ils peuvent alors être incités à chercher d'autres formations ou dispositifs d'aide à la création.

Les taux de réussite sont corrects à excellents selon les années (de 80 % à 100 %). Les étudiants en poursuite d'études et en recherche d'emploi un an après l'obtention du diplôme restent l'exception, ce qui est essentiel pour une LP. Les enquêtes d'insertion sont toutefois mal conçues et trop pauvres en information. Si les taux d'insertion sont bons, on ne sait pas grand-chose sur les caractéristiques et la qualité des emplois occupés (salaires, statut, stabilité du contrat). Egalement, certaines années, la proportion d'étudiants créant leur entreprise est relativement faible, entre 22 % et 57 %, sans que l'on sache dans quelle mesure cela est dû à un échec des projets de création ou au fait qu'une partie des étudiants travaille sur un projet de leur entreprise d'accueil. Le manque de candidats pourrait fournir une autre explication à ce fait. Les responsables de la formation ont bien identifié ce problème grâce à une véritable démarche d'autoévaluation. Ils réfléchissent aux évolutions susceptibles de le corriger.

Certains éléments du dossier auraient mérité d'être mieux étayés notamment en fournissant en annexe des exemples et documents proposant des éléments de preuve : convention de partenariat, évolutions suite aux conseils de perfectionnement, compte-rendu de ces derniers, critères et fiches d'évaluation du stage et du projet, résultats des enquêtes d'insertion, etc. On signalera également une fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de qualité insuffisante, un anglais peu présent dans la formation alors qu'il est de plus en plus incontournable dans le milieu des affaires, une implication des enseignants-chercheurs un peu faible.

Il ressort de cette évaluation une LP qui dispose de plus de points forts qu'elle ne pâtit de points faibles.

Points forts :

- Le programme et les principes pédagogiques sont particulièrement bien conçus et adaptés aux objectifs de la formation qui sont clairement définis.
- La professionnalisation est efficace, permettant à l'étudiant de quitter la formation en ayant construit un plan d'affaires opérationnel pour son projet.
- D'importants partenariats professionnels sont développés et la LP dispose d'une excellente insertion dans un environnement riche en dispositifs de sensibilisation et d'aide à l'entrepreneuriat.
- Les responsables ont mis en place un processus d'autoévaluation efficace.

Points faibles :

- Le principal point faible concerne un processus de recrutement inadapté : effectifs trop faibles du fait d'un manque de candidats, d'une licence insuffisamment connue et d'une intégration en contrats de professionnalisation alors que ceux-ci sont peu adaptés aux porteurs de projets à titre personnel.
- Un second point faible concerne la qualité insuffisante des enquêtes d'insertion qui sont trop pauvres en information.
- Les autres points faibles sont moins importants : absence de livret de suivi du projet et d'acquisition des compétences, absence de véritable dispositif de mise à niveau, calendrier de l'alternance et règles de séparation entre porteurs de projets et autres étudiants perfectibles, anglais insuffisamment présent, fiche RNCP mal renseignée, présence un peu juste des enseignants-chercheurs dans les enseignements, manque d'éléments sur certains aspects du dossier.

Recommandations :

Cette LP a toute sa place et est légitime. Mais le nombre d'étudiants doit être augmenté ; cette formation est actuellement mal servie par ses principes de recrutement qui doivent être repensés. Les responsables doivent s'interroger sur les points forts et différenciateurs de la formation afin de construire une communication plus efficace et attirer plus d'étudiants, en et hors de Bretagne. Cette communication pourrait s'appuyer sur les différents dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement à la création d'entreprise. La cible de la licence pourrait être élargie aux projets de nature industrielle. Une alternative au contrat de professionnalisation doit être trouvée pour les étudiants qui ne peuvent profiter

d'un autre dispositif de financement en formation continue. Les enquêtes d'insertion doivent être enrichies. Dans une moindre mesure, un dispositif de mise à niveau devrait être mis en place pour les étudiants ne provenant pas de formations en gestion. Il conviendrait également de revoir la fiche RNCP, de développer la présence des enseignants-chercheurs ainsi que l'enseignement de l'anglais, de porter une attention plus grande à la formalisation du suivi et du contrôle des compétences.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'objectif de cette LP est de répondre aux besoins (acquisition des compétences nécessaires) de porteurs de projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise dans les secteurs du commerce, des services et de l'artisanat. On ne comprend toutefois pas très bien pourquoi cette formation serait fermée à des porteurs de projets liés à d'autres secteurs, notamment le secteur industriel où les projets innovants ne manquent pas.</p> <p>Les compétences recherchées et développées concernent les outils de base nécessaires à la création et la direction d'une entreprise de cette nature. Elles ont été définies en collaboration avec la plupart des acteurs du développement économique en Finistère : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère, Chambre de Commerce et d'industrie (CCI), Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF), Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), clubs d'entreprises ou Mouvement des Entreprises De France (MEDEF) par exemple. Elles sont bien définies et efficacement mises en relation avec les enseignements dispensés. Ceux-ci sont cohérents avec les objectifs de la formation selon une progression en adéquation avec les différents temps de construction d'un projet de création.</p> <p>A l'issue de la formation, l'étudiant dispose du plan d'affaires complet de son projet qu'il peut directement mettre en œuvre. La formation est organisée en alternance selon un calendrier qui n'est cependant pas très clair. Ce que l'on comprend c'est que la formation compte 450 heures d'enseignements auxquels s'ajoutent 150 heures de projet tuteuré.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Par rapport à l'offre de formation de l'établissement, le positionnement est très large puisque cette licence s'adresse à des porteurs de projets et peut donc accueillir des étudiants de toutes origines. S'il existe de nombreuses LP liées à l'entrepreneuriat en France, celle-ci est la seule en Bretagne.</p> <p>L'insertion dans le milieu socio-économique est d'un très bon niveau. La LP fait l'objet d'une convention collective de partenariat signée par 26 organismes de différentes natures : organismes publics, collectivités locales, banques, sociétés d'assurance, organismes professionnels, chambres de commerce, etc. On regrettera toutefois l'absence de précisions concernant la convention et la forme concrète de ces divers partenariats. L'IUT de Quimper est à l'origine de l'opération nationale Créa-IUT qu'il pilote encore et qui permet l'accompagnement des créateurs par des équipes d'étudiants et un réseau de quelques 400 professionnels spécialisés. Cette association organise et participe à de nombreux événements en relation avec l'entrepreneuriat (salon des entrepreneurs, universités d'été, concours national, séminaires de formation...). Elle permet aussi les échanges d'expérience en matière de formation et dispose de ses propres partenariats. Grâce aux liens forts avec le monde professionnel les étudiants peuvent mûrir et affiner leur projet professionnel, acquérir les compétences multiples et polyvalentes nécessaires à leur réussite.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les enseignants-chercheurs interviennent relativement peu, assurant près de 15 % des enseignements, les enseignants du secondaire 38 % des enseignements, les professeurs associés (professionnels sous contrat) 13 %, et les professionnels extérieurs un tiers. L'investissement des professionnels dans la formation est manifeste : plus de 40 % des heures d'enseignement sont assurées par des professionnels. Ils sont impliqués au-delà des enseignements dans tous les aspects de la licence : recrutement, soutenances, jurys, conception des programmes, etc. Les fonctions</p>

	<p>exercées par les professionnels sont de bon niveau. L'équipe de titulaires est depuis longtemps fortement impliquée dans l'entrepreneuriat. Cette implication prend diverses formes : organisations de colloques, communications dans des colloques et conférences, participation à divers dispositifs de promotion de l'entrepreneuriat. La présentation des caractéristiques, des particularités et de l'organisation de la pédagogie en entrepreneuriat tout au long du dossier démontre la grande maîtrise et le niveau d'expertise atteint en la matière.</p> <p>L'équipe est pilotée par un maître de conférences de l'IUT et directeur du Créa-IUT. Ce dernier s'appuie sur différentes enquêtes, un conseil de perfectionnement et deux réunions par an de l'équipe pédagogique. Cela semble peu structuré mais n'est pas si problématique étant donnée la faiblesse des effectifs.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le nombre d'inscrits au diplôme est faible mais constant : autour de 10 par an. Les taux de réussite varient selon les années de 80 %, ce qui est un peu juste, à 100 %. Les étudiants proviennent essentiellement de brevets de technicien supérieur (BTS) et brevets de technicien supérieur agricole (BTSA). On ne dispose d'aucune statistique ni aucun autre élément sur l'origine et le nombre des candidats (qui est signalé comme insuffisant). Etant donné cette faiblesse des effectifs on ne comprend pas pourquoi la LP est réservée aux projets de création dans le commerce, les services et l'artisanat. Une extension au secteur industriel, sachant que les principes de gestion y sont pour l'essentiel identiques, permettrait peut-être d'augmenter les effectifs.</p> <p>Selon les années, 22 % à 57 % des étudiants ont créé leur entreprise ou sont en voie de la créer. Certains projets n'aboutissent donc pas. On aurait aimé avoir quelques explications sur ce fait essentiel, savoir si c'est dû à ce qu'une proportion importante des étudiants ne dispose pas d'un projet personnel et travaille sur celui de leur entreprise d'accueil ou s'il y a une autre explication. Cependant, la licence remplit son objectif dans la mesure où il n'y a jamais plus d'un étudiant en poursuite d'études et jamais plus d'un étudiant en recherche d'emploi un an après l'obtention du diplôme. Les rédacteurs du dossier affirment que les emplois salariés sont conformes à un niveau licence. Cependant, on n'a aucun élément permettant d'apprécier la qualité des emplois occupés : salaires, fonction, statut, etc.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Cet item est longuement développé dans le dossier d'autoévaluation, mais les éléments apportés concernent l'expertise et l'implication de l'équipe pédagogique dans l'enseignement de l'entrepreneuriat plutôt que la recherche. Les colloques et conférences dans lesquels les enseignants communiquent et qu'ils organisent sont plutôt des colloques professionnels ou concernant les pratiques pédagogiques. Un autre argument avancé dans le dossier consiste à dire que la démarche entrepreneuriale comporte une dimension exploratoire et prospective qui s'apparente à une démarche de recherche appliquée. S'il y a en effet quelques principes communs, c'est un raccourci un peu rapide que d'assimiler la conception du plan d'affaires à une recherche appliquée.</p> <p>La dimension recherche, comme dans toutes les LP, n'est donc pas très importante. Elle passe essentiellement par la présence d'enseignants-chercheurs dans la formation qui n'est ici pas très importante</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>De par les partenariats avec les acteurs institutionnels locaux, les contacts avec le monde professionnel sont importants. Ils garantissent un haut niveau de professionnalisation dans le domaine de la conception des plans d'affaires et de la gestion des projets de création ou de développement des entreprises. Au sein de la formation, les alternants mettent en pratique les outils de création et de gestion de l'entreprise dans le cadre d'un projet tuteuré qui constitue la clé de voûte de la formation : la mise en œuvre de leur propre projet. Il est efficace dans la préparation du projet professionnel que les étudiants sortent de la formation avec un plan d'affaires rédigé et opérationnel. Le principe d'immersion retenu et le fonctionnement en mode projet constituent une mise en situation permanente et réelle. Le fonctionnement en alternance renforce cet aspect. La séparation des alternants entre porteurs de projets et étudiants répondant à une problématique en entreprise n'est toutefois pas claire.</p> <p>La fiche RNCP comporte peu d'informations et est rédigée de manière</p>

	<p>surprenante. En effet, l'accent est mis sur les compétences nécessaires pour conduire une très petite entreprise (TPE) sans référence à l'entrepreneuriat et au plan d'affaires qui n'apparaissent que dans les intitulés des unités d'enseignement. Cette fiche valorise donc mal cette LP et il conviendrait de la revoir.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>150 heures sont dédiées au projet tuteuré qui consiste en l'élaboration par l'étudiant de son propre projet de création ou d'un projet de l'entreprise d'accueil. L'évaluation du projet est très bien pensée. Elle implique des professionnels et des enseignants et se fait selon un fil rouge en trois temps, chacun comportant une soutenance et une restitution permettant l'amélioration du projet : cohérence entre le porteur et le projet en janvier, validation de la démarche stratégique et commerciale en avril, validation de l'ensemble des éléments du projet sur une semaine fin juin.</p> <p>Le temps total de présence en entreprise serait de 35 semaines pour les étudiants en contrat de professionnalisation et de 13 semaines minimum pour les autres. Mais l'ensemble reste flou : on ne dispose pas d'un calendrier précis et on ne comprend pas bien comment l'alternance fonctionne. L'évaluation du stage passe par une fiche d'évaluation rédigée par le tuteur entreprise et l'évaluation par un jury d'enseignants d'un rapport de stage et d'une soutenance. Les attendus du rapport de stage et les critères d'évaluation ne sont pas précisés.</p> <p>Dans le dossier, il est affirmé que stages et projets représentent 16 crédits européens sans préciser la part de l'un et de l'autre. Dans le tableau des enseignements annexé au dossier, on ne compte que 14 crédits pour ces deux éléments.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'international n'est pas développé. Il ne semble pas y avoir de mobilité et <i>a fortiori</i> de partenariats. Cependant, l'objet de cette LP est éloigné des échanges internationaux. L'anglais est peu présent : il n'y a pas d'enseignement dispensé en anglais. Un cours d'anglais de 21 heures est tout de même prévu. Les étudiants peuvent s'inscrire au Test of english for international communication (TOEIC) sur la base du volontariat. Cependant, on ne trouve aucune trace d'un dispositif de préparation à cette certification à part peut-être le cours de langue évoqué plus haut. Il n'y a pas de seconde langue. On peut regretter qu'un effort plus important ne soit pas porté sur l'anglais dans la mesure où l'anglais est la langue des affaires et le marché aujourd'hui international.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Cette licence est proposée en alternance et est ouverte en contrat de professionnalisation, en formation continue, en formation initiale et en VAE. Les principes de la VAE ne sont pas précisés.</p> <p>La sélection se fait sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à vérifier l'existence réelle d'un projet. Cependant, cette sélection semble artificielle, car le nombre de candidats est insuffisant. Il est indiqué que l'inscription n'est validée qu'en présence d'un financement de formation continue ou la signature d'un contrat de professionnalisation. Mais cette condition n'est pas respectée puisque la licence accueille régulièrement des étudiants en formation initiale classique. De plus les rédacteurs du dossier reconnaissent que cette solution n'est pas adaptée pour des étudiants ayant un projet personnel de création d'entreprise alors que ce type d'étudiants représente le cœur de cible de la formation.</p> <p>La licence étant destinée à tout étudiant ayant un projet, quelle que soit sa discipline de base, il n'y a pas de passerelle dans les licences généralistes de l'établissement menant à cette LP. Toutefois, les différents dispositifs de sensibilisation à l'entrepreneuriat, notamment PEPITE (Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) et Créa-IUT, jouent ce rôle de préparation. Aucun dispositif spécifique d'aide à la réussite n'est indiqué. Il est précisé qu'étant donnée la diversité des étudiants, les enseignants reprennent les fondamentaux de leur matière à l'intention de ceux qui ne sont pas issus de formations en gestion. Cette solution semble un pis-aller présentant l'inconvénient d'être aussi dispensée aux étudiants qui n'en ont pas besoin sans avoir l'efficacité d'un véritable dispositif de mise à niveau.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est organisé en présentiel et autour de la construction du projet selon une pédagogie originale et bien adaptée basée sur l'immersion dans l'univers de l'entrepreneuriat, la mise en situation et l'évaluation en fil rouge. Des initiatives en lien avec la formation sont à noter et permettent aux étudiants de mettre en application dans des cas</p>

	<p>concrets leurs compétences. Mais aucune information n'est fournie quant à l'usage du numériques.</p> <p>Des adaptations traditionnelles sont proposées aux étudiants ayant des contraintes particulières.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Outre l'évaluation en fil rouge du projet précédemment évoquée et l'évaluation de la présence en entreprise sous la forme d'un rapport de stage avec soutenance, l'évaluation des enseignements est de facture classique et privilégie le contrôle continu laissé à l'appréciation de chaque enseignant. Le fonctionnement du jury est conforme à la réglementation. Il est composé d'enseignants titulaires et de professionnels du monde socio-économique. La LP est attribuée à tous les candidats qui ont obtenu au minimum 10/20 de moyenne aux unités d'enseignement (UE) 3 et UE 6 (UE professionnelles) et plus de 10/20 de moyenne générale sur les 6 UE, avec une note minimale par UE de 8/20. Cette dernière disposition pose problème car elle n'est pas réglementaire. Il n'y a pas de session de rattrapage. Les crédits européens sont proportionnels aux volumes horaires des enseignements, selon le principe 1 crédit = 10 heures d'enseignement.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences se fait par le biais du projet tuteuré selon un dispositif dont on a précédemment souligné l'efficacité et la qualité. Il est dommage qu'aucun guide d'autoévaluation et de progression pédagogique ne soit fourni aux alternants. Ce suivi mériterait d'être complété par un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) ou un dispositif équivalent.</p> <p>Le supplément au diplôme n'est pas fourni. Cependant, on trouve dans le dossier un document de contrôle de son paramétrage qui fournit les éléments que l'on devrait y trouver. Dans ce document, les compétences transversales sont clairement précisées et la description de la formation est claire et riche en informations</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les enquêtes d'insertion sont pauvres en informations et de qualité insuffisante. Les tableaux d'insertion fournis font référence à deux enquêtes, l'enquête nationale à 30 mois et une enquête interne à 1 an. On ne trouve pas l'habituelle enquête à 18 mois de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), souvent la plus riche, et dont on a aucune trace. L'enquête nationale concerne les promotions 2009 à 2011 et est inexploitable tant le nombre de répondants est anecdotique (un en 2009, zéro en 2010 et cinq en 2011). L'enquête interne concerne les promotions 2011 à 2014. Elle affiche des taux de répondants de 100 %, ce qui est remarquable même en considérant le faible nombre de diplômés (de sept à neuf). Elle est effectuée 1 an après l'obtention du diplôme et distingue les diplômés en poursuite d'études, en recherche d'emploi, en emploi salarié et ayant créé leur entreprise ou en cours de création. Aucun outil d'amélioration continue lié à ce suivi et aucun exemple d'amélioration ne sont présentés.</p> <p>Cependant, la faiblesse des effectifs facilite le suivi des anciens diplômés avec lesquels une relation de qualité a été mise en place. Ceux-ci sont bien impliqués dans la formation pour les jurys, les soutenances, l'enseignement, des retours d'expérience et le parrainage d'étudiants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Il est composé d'enseignants, d'étudiants et de représentant du monde de l'entreprise. Il est l'occasion de faire un bilan de la formation : recrutement des étudiants, évolution de la formation et des programmes, résultats universitaires, débouchés (emplois, créations et reprises d'entreprises)...</p> <p>Une enquête d'évaluation des enseignements est réalisée, qui se situe au niveau de chaque enseignement. Aucun exemple de compte-rendu du conseil de perfectionnement, aucun résultat de l'enquête d'évaluation des enseignements et aucun exemple d'évolution ne sont fournis dans le dossier.</p> <p>Cependant, le dossier se termine par une synthèse comportant un énoncé de points forts, de points faibles, de recommandations et de pistes d'amélioration qui témoigne de la réalité et de l'efficacité de l'autoévaluation et qui identifie bien les principaux points faibles.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**